

Cautio personnel d'un dirigeant sarl sur un credit bail

Par Madaz06, le 06/03/2016 à 17:02

Bonjour Maitre Dem,

J.etais dirigeant d.une eurl de transport je me suis porte caution personnel sur un camion en credit bail, ma societe a connu d.importants problemes financiers n.ayant pas pu faire face au loyer mensuel la bpca me poursuit personnellemnt, n'ayant pas ete averti (je n'ai pas assisté a l'audience du tribunal de commerce qui m.a condamne au paiement de la somme 77000 euros plus indemnite d'occupation mensuel, aujourd'hui j.ai ma maison qui a ete mise en hypotheque et la bpca en demande la vente. Le camion est toujours chez moi et initulise dans la mesure ou la societe a ete mise en location. Mais personne n'est venu le chercher et je ne comprens pas pourquoi in n'a pas ete mis en vente.

Pouvez vous m.indiquer si juridiquement il y a possibilite de me defendre ou c'est trop tard.

En vous remerciant d'avance de votre retour.